

SUCCESSION LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

François CAPDEVILLE
Jean-Michel DAGNAN
Notaires associés

Marie Annick DAGUERRE
Notaire

Concernant le défunt

- Un original de l'acte de décès remis par la mairie du lieu du décès ou les pompes funèbres
- Copie intégrale du Livret de Famille (c'est-à-dire avec toutes les pages des enfants du couple) – y compris la dernière page au-delà du dernier enfant
- Copie de la carte d'identité si célibataire
- La copie de son contrat de mariage ou de son PACS, s'il y a lieu
- La copie de l'acte de changement de régime matrimonial, s'il y a lieu
- La copie du jugement de séparation ou divorce, s'il y a lieu
- La fiche de renseignements ci-jointe à compléter

Concernant chaque héritier et le conjoint survivant

- Copie de leur carte d'identité, du passeport ou de la carte de séjour
- Copie intégrale de leur Livret de Famille (c'est-à-dire avec toutes les pages des enfants du couple)
- La copie de leur contrat de mariage ou de son PACS, s'il y a lieu
- La copie de l'acte de changement de régime matrimonial, s'il y a lieu
- La copie du jugement de séparation ou divorce, s'il y a lieu
- La fiche de renseignements ci-jointe à compléter

Concernant le patrimoine du défunt et de son conjoint

- Le(s) titre(s) de propriété
- Règlement de Copropriété ou Règlement du Lotissement, cahier des charges (si le logement est en copropriété ou dans Lotissement)
- Donation / Donation-partage
- Si un des biens est loué : contrat de location
- Biens recueillis par succession ou donation
- Les numéros de compte bancaires et adresses des banques
- La copie des contrats d'assurance vie du défunt
- Les noms, adresses et numéro des pensions de retraites
- La carte grise du ou des véhicules automobiles
- Déclaration d'impôt sur la fortune (ISF), si c'est le cas

Concernant les dettes du défunt et de son conjoint

- La copie du dernier avis d'imposition sur le revenu
- La copie du dernier avis de taxe foncière et habitation
- La copie de la dernière déclaration d'ISF, s'il y a lieu
- Tout emprunt en cours au moment du décès
- Toutes reconnaissances de dettes
- Testament (le fichier central des dernières volontés sera consulté afin de savoir si le défunt avait établi un testament)
- Une provision sur frais de 300 €

Etude de SAINT VINCENT DE TYROSSE

10 Rue de Mounsempès BP 2
40231 SAINT VINCENT DE TYROSSE Cedex

Tel : 05.58.77.48.00 Fax : 05.58.77.18.49 E-mail : tyrosse@notaires.fr

Horaires: Du lundi au vendredi: 9h-12h30/14h-18h

Le samedi: 9h-12h30

Standard fermé le mercredi après-midi

Etude de CAPBRETON

26 rue du Général de Gaulle BP 74
40131 CAPBRETON Cedex

Tel : 05.58.41.09.74 Fax : 05.58.41.49.60 E-mail : capbreton@notaires.fr

Horaires: Du mardi au vendredi: 9h-12h30/14h-18h

Le samedi: 9h-12h30

Standard fermé le mercredi après-midi

www.etude-coyola-capdeville.notaires.fr

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Membre d'une association agréée – Le règlement des honoraires par chèque est accepté.
La T.V.A est acquittée d'après les débits.

RIB: Compte CDC Banque 40031 guichet 00001 compte 0000141794Y clé 30
IBAN : FR34 4003 1000 0100 0014 1794 Y30 BIC : CDCG FR PP